

Compte-rendu du conseil du 1^{er} mars 2022

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL, Messieurs Jacques BARRY, Maxence CANION, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILLARS

ABSENTS : Laurent ROUBINET (procuration donnée à Didier GRABIAUD)

Secrétaire de séance : Claudine ARNAUD

Début du conseil : 18h45

Le maire lit l'ordre du jour. La secrétaire de séance lit le compte-rendu du conseil du 29 janvier 2022 qui est adopté à l'unanimité après 2 modifications : concernant les frais de scolarité retrait des noms de famille de 2 enfants, rectification des heures d'ouverture du Chemin de Ronde.

Demande de subvention pour l'installation des jeux pour enfant

Le conseil décide de ne faire une demande de subvention qu'à l'Etat dans le cadre de la DETR et pas au Conseil départemental car ce dernier doit déjà subventionner les travaux d'aménagement du bourg.

Projet RICE

Le projet de Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) du Parc naturel régional Périgord Limousin est un levier d'action intéressant pour apporter de la cohérence aux politiques d'éclairage public à l'échelle du Parc. En effet, la réduction de la pollution lumineuse est un enjeu fort pour la biodiversité, la santé humaine, l'accès au ciel étoilé et la sobriété énergétique. Le Conseil décide de soutenir la candidature du Parc naturel régional Périgord Limousin au label RICE, souhaite que la commune intègre le projet en zone tampon et s'engage à respecter le plan de gestion de l'éclairage du territoire.

Fleurissement

Le devis du Jardin de Plaisance concernant l'achat de fleurs pour la commune est accepté. Il s'agit de fleurir les bacs de Rilhac, les carrés et les 2 pots devant la mairie, le long du chemin d'accès de l'église de Rilhac, les jardinières et le talus de la salle des fêtes, la fontaine des Bertrandes, le lavoir pour un total de 1115 € TTC.

Demande de port d'arme non légal du garde particulier

Le garde particulier de la commune a demandé l'autorisation de pouvoir porter un pistolet lacrymogène non légal, dans l'exercice de ses fonctions et en respect des obligations de port d'arme de catégorie D. Le Conseil accepte à 9 voix pour, 1 abstention et 1 contre.

Renouvellement contrats aidés des agents

Le contrat CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) de L'agent des services techniques pourra être renouvelé pour une période de 6 mois à partir du 8 juillet 2022.

Les contrats CAE des agents du Syndicat de voirie auquel adhère la commune pourront avoir une durée de 9 mois.

Acceptation de Devis

Défibrillateur - Après le choix d'installer un autre défibrillateur pour le bourg de Rilhac (conseil du 29 janvier 2022), le conseil accepte les devis négociés avec la Communauté de communes du Pays de Nexon-Monts de Chalus. Il s'agit d'une location d'un défibrillateur et d'une sacoche de transport, de sa maintenance et d'une formation à l'utilisation pour un coût mensuel de 67,20 € TTC. La remise en état du défibrillateur de la salle des fêtes 240 € TTC, sa maintenance 300 € annuel.

Mur du presbytère – le conseil accepte le devis de l'entreprise Gédimat pour l'achat de matériaux pour la réfection du mur du presbytère d'un montant de 1729,45 € TTC.

Dispositif proposé par le Centre de Gestion

Dans le cadre de l'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes c'est Didier GRABIAUD qui est nommé référent.

Compte de gestion et compte administratif

Les recettes et les dépenses portées dans le compte administratif sont, sans exception, celles faites pendant l'année 2021 et sont le reflet exact du Compte de Gestion, Monsieur le Maire s'est retiré au moment du vote et n'y a pas pris part.

Après en avoir délibéré, le Compte Administratif de l'année 2021 est adopté à l'unanimité.

Il peut se résumer ainsi :

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'Investissement</u>	<u>Restes à réaliser</u>
Dépenses : 245 520.89 €	Dépenses : 137 444.81 €	Recettes : 4620,92
Recettes : 273 658.12 €	Recettes : 214 416.49 €	

Affectation du résultat des comptes de 2021 sur le budget de 2022

Le solde d'exécution cumulé en section d'investissement est de 64 198.10 € et en section de fonctionnement de 80 460.47 €. Le Conseil décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement en investissement pour les travaux d'aménagement de la route des Chevaliers (50 000 €) et de laisser l'autre partie en fonctionnement (30 460.47 €).

Questions diverses

Point de collecte pour l'aide à l'Ukraine : à la mairie jusqu'au 3 mars 15h.

« Le Chemin de Ronde » va changer de nom à partir du 1^{er} avril ce sera « Les pieds dans le plat » avec changement des gérants.

Dates de réunion : Assemblée Générale du comité des fêtes le 5 mars à 10h et le 3^{ème} âge à 14h, commission travaux le mercredi 9 mars à 18h, jeudi 10 mars, rendez-vous avec l'ABF à 14h, lundi 14 mars réunion urbanisme, commission finances le jeudi 24 mars à 17h et le 31 mars à 17h, vote du budget jeudi 14 avril à 18h30.

Quelques petits travaux sont à prévoir dans la salle des fêtes : une porte intérieure frotte au sol, bec d'un robinet à changer, dévidoir du papier des WC femmes au mauvais endroit, ampoules à changer.

Fin du conseil à 20h35

